

**Mètre ruban de 3 m utilisé pour le cubage estimatif des arbres sur pied
(classe II)**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 73/362/CEE du 19 novembre 1973 relative aux mesures matérialisées de longueur, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la CEE relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, du décret n° 75-906 du 16 septembre 1975 modifié réglementant la catégorie d'instruments de mesure : mesures de longueur et de l'arrêté du 3 février 1977 modifié relatif à la construction et à la vérification des mesures de longueur.

FABRICANT :

ZIMMER S.A. - Domaine "La Bruyère" 57690 ZIMMING (FRANCE)

CARACTERISTIQUES :

La mesure de longueur objet du présent certificat est une mesure à trait semi-rigide plate dont les caractéristiques sont les suivantes :

- matériau : acier recouvert de nylon,
- dimensions :
 - longueur nominale : 3 m,
 - largeur : 12,5 mm,
 - épaisseur : 0,25 mm,
- graduation :
 - millimétrique, sur la face recto et sur les deux bords, de couleur noire sur fond jaune, obtenue par gravure chimique,
- chiffraison : parallèle à la graduation, centrée sur l'axe longitudinal du ruban, exprimée en centimètres :
 - tous les décimètres en chiffres rouges,
 - tous les autres centimètres en chiffres noirs,
 - origine de la mesure : graduation 0 décalée par rapport à l'extrémité du ruban,
 - début du ruban équipé d'un crochet mobile,
 - ruban accroché sur un dispositif enrouleur au-delà de son échelon terminal.

La face verso du ruban porte des repères indiquant les valeurs estimées des troncs ceinturés. Sur cette face, qui ne fait pas partie intégrante du présent certificat d'approbation C.E.E. de type, est apposée l'inscription "valeurs estimées des diamètres par ceinturage des troncs en cm".

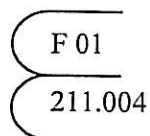
RESTRICTIONS D'EMPLOI :

Le mètre ruban de 3 m utilisé pour le cubage estimatif des arbres sur pied objet du présent certificat porte sur sa face verso la mention "valeurs estimées des diamètres déterminées par ceinturage des troncs en cm" et doit être uniquement employé par les professionnels du bois pour l'estimation du cubage des arbres sur pied.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Sont apposées sur le début de la face recto de chaque mesure de longueur, avant l'origine :

- la longueur nominale 3 m dans un rectangle,
- la classe de précision (II),
- le signe d'approbation C.E.E. de type :



- la marque d'identification BX 57 du fabricant.

La face verso porte la mention : « valeurs estimées des diamètres déterminés par ceinturage des troncs en cm » concernant l'emploi spécifique.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

La marque de vérification primitive C.E.E. est apposée sur l'un des rivets qui fixe le crochet mobile au début de la mesure.

Le poinçon utilisé est celui prévu au paragraphe 8.2 de l'arrêté du 3 février 1977 modifié par l'arrêté du 30 décembre 1985 (point 8.3 de l'annexe de la directive 85/146/CEE du 31 janvier 1985).

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La marque de vérification primitive C.E.E. apposée sur l'un des rivets reliant le crochet au mètre ruban ne garantit que la conformité de la mesure et non son utilisation.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée, pour la sous-direction de la métrologie, au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/B070549-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXE :

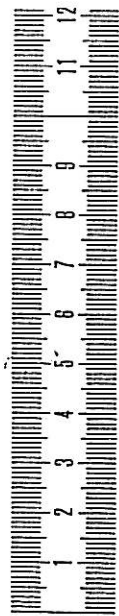
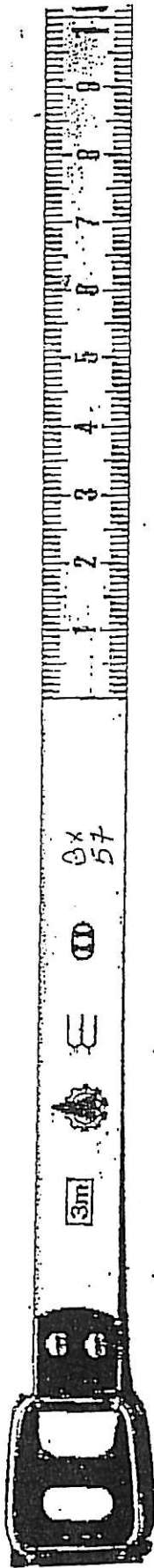
Schéma d'un mètre ruban de 3 m.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines,

E. TROMBONE

Annexe au certificat n° 01.00.211.004.0
 Schéma du mètre ruban ZIMMER de longueur nominale 3 m

Face recto



Face verso

